

Tableau à compléter pour les personnes qui ont des enfants à charge

Première situation : Vous êtes marié(e) ou vous vivez en concubinage :	
Mon conjoint ou Mon concubin	<input type="checkbox"/> Travaille dans le Secteur Privé
	Nom de l'employeur :
	<input type="checkbox"/> Ne travaille pas <input type="checkbox"/> Travaille dans la Fonction Publique
	Nom de l'employeur :
	- Si oui, perçoit-il le Supplément Familial de Traitement (SFT) :
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	- S'il perçoit le supplément familial, merci de nous joindre le dernier bulletin de salaire où le montant du SFT apparaît
Deuxième situation : Vous êtes divorcé(e) ou séparé(e) de votre conjoint ou concubin :	
Oui à la charge des enfants ? (Quelle que soit votre réponse, merci de bien vouloir préciser la profession de votre ex-conjoint ou ex-concubin)	
<input type="checkbox"/> MOI	<input type="checkbox"/> MON EX-CONJOINT OU EX-CONCUBIN
<input type="checkbox"/> Travaille dans le Secteur Privé Nom de l'employeur :	<input type="checkbox"/> Travaille dans le Secteur Privé Nom de l'employeur :
<input type="checkbox"/> Travaille dans la Fonction Publique Nom de l'employeur :	<input type="checkbox"/> Ne travaille pas <input type="checkbox"/> Travaille dans la Fonction Publique
- si oui, percevez-vous le supplément Familial de l'employeur de votre ex-conjoint ou ex concubin ?	Nom de l'employeur :
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	si oui, perçoit-il le Supplément Familial de Traitement(SFT) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	S'il perçoit le supplément familial. merci de nous joindre le dernier bulletin de salaire où le montant du SFT apparaît
Avez-vous d'autres enfants à charge au sein de votre foyer vivant sous votre toit ?	
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON - si oui, un agent du Centre vous contactera pour avoir un complément d'informations.

Enfants à charge (à compléter, uniquement, pour les enfants de moins de 20 ans)

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	JOINDRE
Enfant < 16 ans				
Scolaire/Étudiant Entre 16 et 20 ans				certificat de scolarité ou contrat d'apprentissage
Activité salariée ou demandeur d'emploi				contrat de travail ou attestation Assedic